



SYNDICAT DES APICULTEURS DE THANN & ENVIRONS

89, Route de Cernay
68800 VIEUX-THANN



L'ECHO DU RUCHER N°38

Texte:

R. Hummel, R. Jung, H. Boeglen, M. Feltin.

Rédaction et mise en pages:

R. Jung

Copies réalisées par:

D. Bembenek

Diffusion:

R. Hummel

Site Internet: <http://rucherecole68.thann.free.fr>

Juillet 2015

EDITORIAL



Chers Amis Apiculteurs,

Enfin un printemps où une récolte de miel a été possible : un vrai soulagement pour de nombreux apiculteurs dont les stocks sont à zéro.

Pour les plus chanceux, les hausses continueront de se remplir avec les miellats de juillet et d'août.

Que fait l'apiculteur à part faire tourner son extracteur ?

Il soutient ses nucléis et ses essaims avec un sirop 50/50, il pense à récupérer ses médicaments anti-varroa pour traiter ses ruches dès les hausses enlevées, il garde le contact avec son association et consulte le site internet pour rester au courant des nouveautés (voir l'année apicole du débutant et réussir l'hivernage de ses colonies).

Je mets en garde les apiculteurs contre la tentation de pratiquer une apiculture « écologique » qui consiste à laisser ses colonies se débrouiller seules. Même si on possède des abeilles pour le simple plaisir de les observer, elles ne peuvent rester sans soins !

Le minimum consiste à remplacer les vieilles cires et supprimer les varroas.

Petite réflexion : le plus beau cadeau que l'on puisse faire à quelqu'un et en particulier à nos chères abeilles c'est « donner de son temps ».

Cela consiste à leur donner une partie de notre vie qui ne nous reviendra jamais...

Le président



Les abeilles préfèrent la nourriture contenant des pesticides néonicotinoïdes

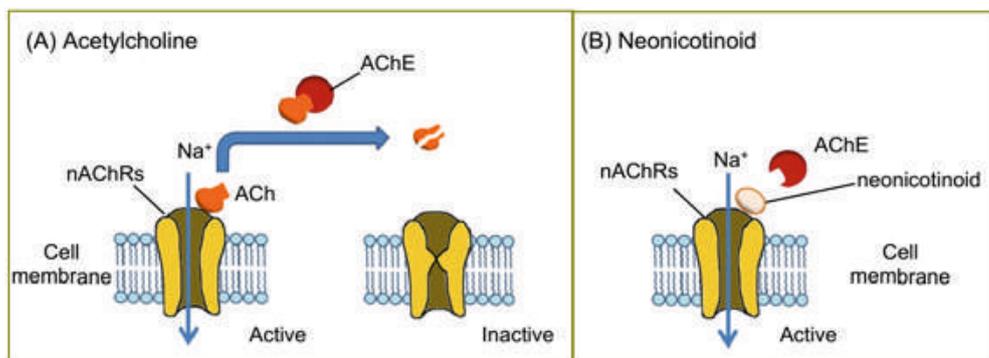
Cela faisait bien longtemps que je n'avais plus abordé le sujet des pesticides dans l'un de mes articles. Je reprends aujourd'hui ma plume pour vous faire part d'une découverte scientifique que je considère significative. Même si nous n'en sommes pas encore à l'interdiction totale des nouvelles substances appelées néonicotinoïdes, la recherche a en effet beaucoup progressé récemment et dans le sens de la mise en évidence de ce que les apiculteurs soupçonnaient. Cela a notamment conduit les pouvoirs publics européens à interdire en 2013, pour une durée de 2 ans, 3 pesticides dont la toxicité pour les insectes pollinisateurs était avérée. Il s'agit de l'imidaclopride (IMD, Gaucho, Bayer), de la clothianidine (CLO, Poncho, Bayer) et du thiaméthoxame (TMX, Cruiser, Syngenta). De nombreuses études indépendantes ont en effet montré que les pollinisateurs soumis à ces produits à des doses sublétales (donc bien inférieures à la dose mortelle) avaient des capacités cognitives altérées. Concrètement, cela signifie que l'abeille perd ses capacités d'apprentissage (pour, par exemple, trouver une source de nourriture), de butinage ou de navigation. On comprend que cela finisse par conduire à la disparition des colonies.

Pourtant, malgré cette interdiction, les lobbies agrochimiques n'ont cessé de protester auprès des autorités européennes en affirmant que les études qui avaient été prises en compte pour l'interdiction de leurs produits étaient biaisées (comme si les leurs ne l'étaient pas). Pour eux, elles avaient été menées en laboratoire et les abeilles avaient été soumises à des doses de pesticides bien supérieures à celles qu'elles auraient rencontrées dans les champs. Pire encore, les abeilles des études incriminées, n'auraient pas eu d'autres choix que d'ingérer les pesticides ce qui dans la nature ne serait pas le cas, les pesticides néonicotinoïdes en question ne seraient en effet pas du goût de nos abeilles.

C'est cette dernière supposition qu'une étude parue dans la très sérieuse revue Nature en mai 2015 bat en brèche. Pour infirmer cette supposition, il suffisait simplement de prouver que les pollinisateurs étaient capables de distinguer les néonicotinoïdes contenus dans la nourriture et ainsi d'avoir la capacité de les éviter. Cette étude montre que les insectes n'en sont pas capables et bien pire encore ! Mais commençons par le début : le détail de l'expérience menée par cette équipe anglo-irlandaise. Pendant 24 heures, des groupes de bourdons terrestres (*Bombus terrestris*) et d'abeilles (*Apis mellifera*) en âge de butiner, avaient librement accès à de la nourriture (nectar) soit contaminée par les trois pesticides cités plus haut, soit non contaminée. Les concentrations de pesticides (de 0,5 à 150 nM) correspondaient à des valeurs couramment rencontrées dans les champs. Ni les bourdons, ni les abeilles n'ont évité les nectars contaminés même pour les fortes concentrations qui les conduisaient à une mort certaine ! Les auteurs ont également vérifié si les pesticides avaient une influence sur le réflexe d'extension du proboscis (pièces buccales de l'abeille, sa bouche et sa langue pour simplifier). Aucune des substances étudiées n'a provoqué ni de réflexe d'extension ni de rétractation du proboscis. Pour bien comprendre : si les insectes étudiés détectaient les pesticides comme des éléments nocifs ou bons pour eux, ils auraient fait « Beurk » ou « Miam », autrement dit, ils auraient rétracté ou étendu leur proboscis. L'étude aurait pu s'arrêter sur cette conclusion déjà significative mais les auteurs ont fait une découverte inattendue. Bien que les insectes soient incapables de détecter la substance nocive, ils ont eu tendance à préférer la nourriture contaminée par les 3 pesticides. Les bourdons préféraient les faibles concentrations, les abeilles elles s'accommodaient de toutes sortes de concentrations. De plus, on a observé des différences liées à l'âge des butineuses : plus elles sont jeunes et plus elles choisissent les concentrations élevées (comme les jeunes humains qui boivent plus que de raison...). Enfin, on a constaté que même si les insectes consommaient moins de nourriture, ils préféraient consommer de 1,5 à 10 fois plus de nourriture contaminée plutôt que la nourriture saine. On est donc en face d'un problème : si les insectes ne détectent pas les pesticides, comment se fait-il qu'ils les choisissent ? Mystère...

Pour comprendre les conclusions de l'étude, il faut savoir que les insectes détectent les éléments nutritifs ou toxiques dans la nourriture grâce aux neurones gustatifs situés dans les sensilles (sorte de poils) sur le proboscis. La détection d'une substance toxique, soit excite des neurones qui détectent l'amer, soit conduit à la suppression des réponses liées à la détection du sucré. Vous m'avez compris : si les abeilles détectent les néonicotinoïdes, cela doit se faire de la même façon que pour les autres toxines. Là encore, il ne s'est rien passé : les neurones concernés n'ont pas été excités par les pesticides étudiés. De même, ils n'ont pas conduit à la suppression de la réponse au sucré... Les conclusions des expériences sont claires. Non seulement, les abeilles ne sentent pas les pesticides dans le nectar mais en plus elles ont tendance à en redemander !

Quelles peuvent être les raisons de ce goût des abeilles et des bourdons pour les néonicotinoïdes, alors même que cela ne les conduit pas à se nourrir plus et peut les tuer ? Les auteurs tentent des explications. Il faut d'abord savoir que le principe actif des néonicotinoïdes vise un type particulier de récepteur neuronal appelé récepteur nicotinique de l'acétylcholine (abrégié nAChR en anglais). La figure suivante va me permettre de clarifier mon explication.



En fonctionnement normal, le neurone est activé ((A) à gauche sur la figure) via un neurotransmetteur appelé acétylcholine (ACh) puis rapidement désactivé par une enzyme (une protéine qui joue le rôle de catalyseur biologique) appelée acétylcholinestérase (AChE). Le néonicotinoïde ((B) à droite sur la figure) prend la place de l'ACh et active le neurone mais empêche sa désactivation par l'AChE. La conséquence est une surcharge du neurone conduisant à l'équivalent d'une crise d'épilepsie dans la zone concernée et à plus forte dose à la mort de l'insecte. Précisons encore que le nom de néonicotinoïde vient du fait que ces pesticides fonctionnent de la même manière sur les récepteurs nAChR que la nicotine issue du tabac à la différence près que les insectes détectent bien la nicotine.

J'arrête là ce petit détour par la neurobiologie de l'insecte pour revenir aux conclusions de l'étude anglo-irlandaise. On sait maintenant que les néonicotinoïdes perturbent le fonctionnement des récepteurs neuronaux nAChR de l'insecte même à faible dose. Or, des études ont montré que ces récepteurs jouent un rôle fondamental dans l'apprentissage olfactif et la mémoire de l'insecte. On comprend alors tout le danger que représentent ces produits pour nos abeilles. Non seulement elles deviennent moins efficaces dans leurs activités de pollinisation, particulièrement les jeunes butineuses mais comme elles ont tendance à être attirées par les pesticides néonicotinoïdes, elles en ramènent plus à la ruche, qu'elles contaminent gravement. Peut-être une explication pour le CCD (syndrome d'effondrement des colonies) ?

Amis apiculteurs, la science le montre clairement, ces produits sont une saloperie qu'il faut absolument faire interdire. Suivez les activités de vos députés et sénateurs et faites comme notre président Robert Hummel : interpellez-les par courrier ou e-mail lorsqu'ils doivent voter pour ou contre l'interdiction de ces produits. Ils ont des comptes à rendre aux citoyens avertis que nous sommes !

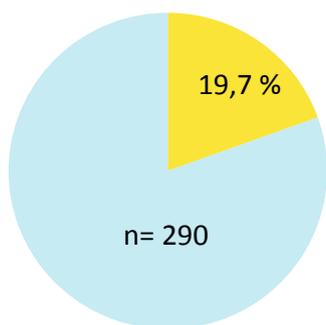
Hervé Boeglen

Pertes hivernales 2014-2015 au sein de notre syndicat

Afin de faciliter la procédure pour ceux qui désiraient participer à nos statistiques sur les pertes hivernales, nous avons créé sur le site du syndicat, un lien vers un questionnaire en ligne en espérant ainsi plus de réponses. Mais cette commodité mise à disposition de nos membres n'a pas vraiment séduit et n'a pas permis de recueillir plus de réponses que les années précédentes. A quelques exceptions près, ce sont toujours les mêmes membres qui répondent chaque année. Merci de tout cœur à toutes celles et tous ceux qui ont répondu à ce questionnaire.

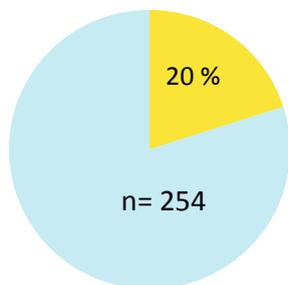
Vous avez été **28** apicultrices ou apiculteurs à permettre ces statistiques. Cela correspond à **43** ruchers et à un total de **290** colonies qui ont été hivernées en fin de saison 2014.

Pertes hivernales 2014-2015 dans le Syndicat des Apiculteurs de Thann et environs

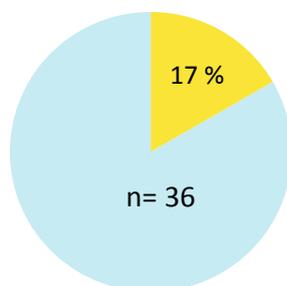


Les pertes en % (en jaune) sont calculées sur le nombre (n) de ruches hivernées. Pertes en % : 19.7% Ecart type : 25.8

Comparaison des pertes hivernales selon l'emplacement des ruchers

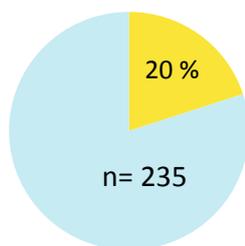


Ruchers de plaine

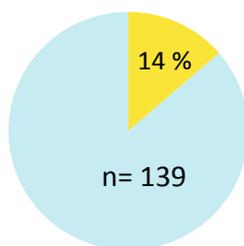


Ruchers d'altitude

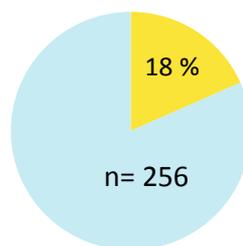
Comparaison des pertes hivernales selon l'environnement des ruchers



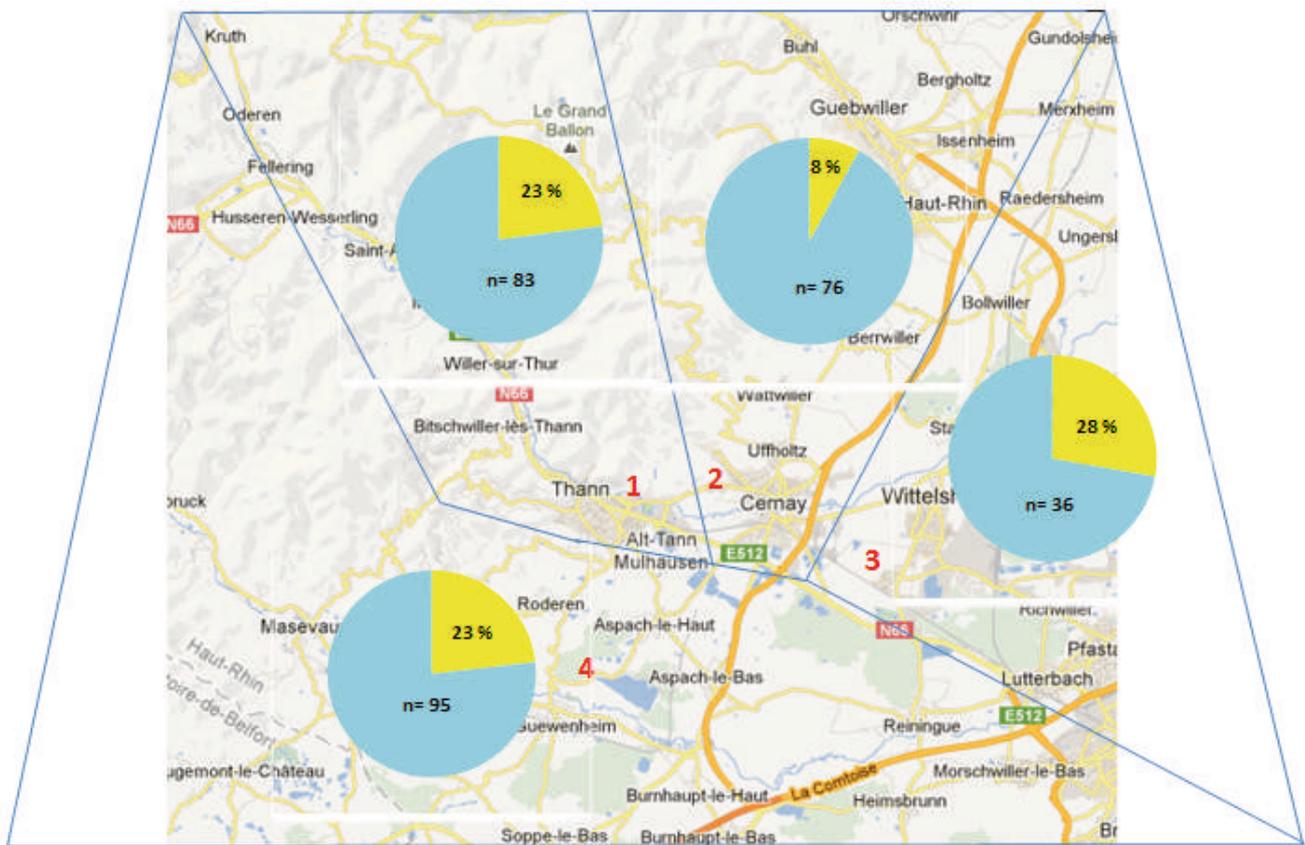
Périurbain



Champs et prés, forêts



Notes : Les ruchers qui sont à la fois périurbains et en lisière de forêt ou périurbains avec des prairies à proximité ou sur des prés mais en lisière de forêt, ont été attribués aux deux environnements.



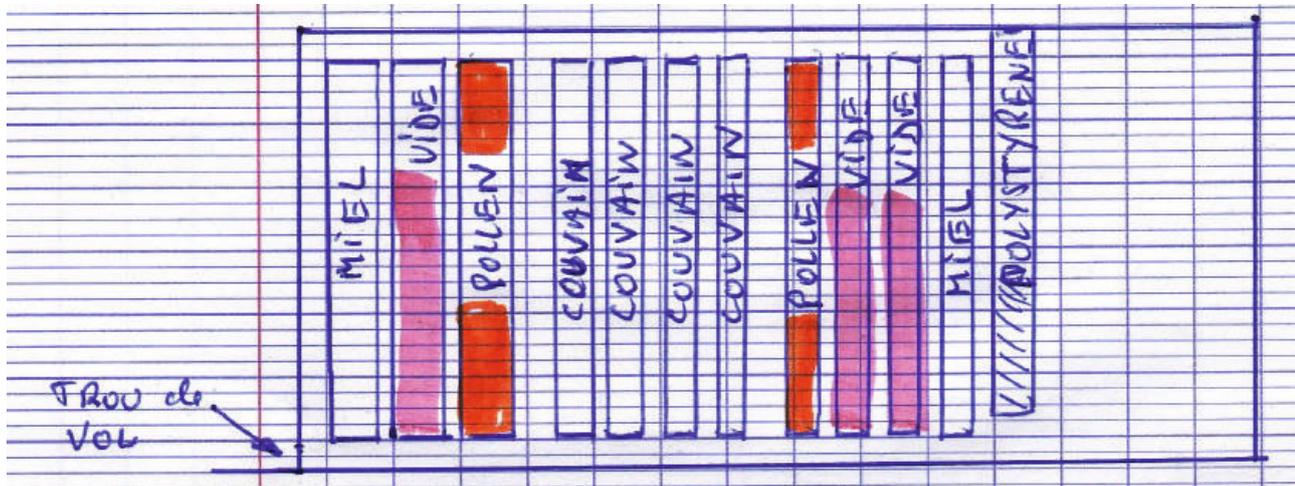
Que dire et que conclure de ces étranges résultats. Avant tout, il faut se rendre à l'évidence : le bilan est très lourd et ce sont de très mauvais résultats ! Ces dernières années, les pertes hivernales avaient entamé une baisse constante avec un record de **6.5 %** l'an passé. On pouvait donc légitimement espérer que ces bons résultats se confirment et perdurent, mais malheureusement ce n'est pas le cas. Cet hiver, **19.7%** des ruches hivernées n'ont pas survécu à l'hiver. Il n'y a aucune explication plausible, mais les secteurs de la région qui étaient généralement épargnés par les fortes mortalités, sont très impactés cette année. Par exemple, l'hiver 2013/14 a montré dans les plaines ouest et nord de Mulhouse des taux de mortalité très nettement au-dessous de la moyenne entre seulement **2%** et **3%**. Cette année, les pertes constatées dans ces mêmes secteurs se situent largement au-dessus de la moyenne entre **23%** et **28%**, soit des pertes multipliées par 10. Dans la vallée de Thann où la mortalité des colonies d'abeilles a toujours été relativement élevée, les pertes passent de **11%** l'an dernier à **23%** cette année. Enfin, en ce qui concerne l'environnement des ruchers, à l'inverse des années précédentes durant lesquelles les ruchers de plaines ayant des champs et des prés à leur disposition avaient moins souffert, les différences cette année ont été considérablement nivelées et aucun environnement ne semble avoir été véritablement plus favorable qu'un autre.

D'après vos témoignages et cela concerne aussi bien les apiculteurs en zone urbaine qu'en zone rurale, la plupart des ruches mortes n'étaient pas dépourvues de ressources alimentaires, seules quelques-unes ont péri par manque de provisions. A l'ouverture, les ruches étaient vides d'abeilles, avec très peu de cadavres et assez de nourriture présente. Aucune trace suspecte de maladie n'a été observée. Bien sûr, l'hiver a été plus rude et plus long que l'an dernier, mais l'automne a été relativement doux et a permis un bon développement des colonies d'abeilles d'hiver ainsi que de belles rentrées de pollen. En fin d'année dernière, on pouvait donc espérer un hivernage sans problème ! Alors pourquoi une telle hécatombe ?



STRATEGIE pour L'HIVERNAGE

Suite de l'Echo du Rucher N° 35



Je reviens vers vous pour quelques affirmations,

L'année apicole 2016 est à notre porte,

Mon dicton « Tel tu les couches, tel elles se réveillent »

Ce qui doit nous rappeler que l'hivernage précoce est un élément majeur en moyenne montagne.

Je rappelle que :

- 1) Mi-août : descente de la hausse et mise en position des rayons suivant schéma ci-dessus
- 2) Mise en place des lanières Apivar dans le respect absolu des écartements préconisés.
- 3) Après la partition derrière le 11^{ème} cadre je replace des cadres qui seront enlevés plus tard, ceci dans le seul but que les abeilles encore nombreuses aient de la place.
- 4) Puis, exclusivement le soir (pour éviter le pillage), commence le nourrissage, de préférence avec un sirop maison, eau et sucre cristallisé.

Remarque : Le nourrissage précoce est un élément vital majeur pour la survie de la colonie.

Contrairement aux multiples affirmations, la mortalité de nos ruches dépend surtout du manque d'abeilles d'hiver et dans ce cas elles n'ont plus la force de faire fonctionner la chaudière.



Propos recueillis auprès de M. Gérard Dreyer

qui est toujours disponible pour vous communiquer son savoir !

TRAITEMENT DU VARROA

Rapidement après la récolte, faire un traitement contre le varroa. C'est à cette période qu'un déséquilibre est possible :



- La reine pond moins
- La surface du couvain se réduit
- On observe parfois en juillet ou en août un blocage de ponte dans certaines colonies
- Les femelles varroas sont à la recherche de cellules de couvain pour se reproduire. Moins de cellules mais pas moins de varroas, cela peut faire davantage de varroas par cellule
- Les abeilles qui vont naître à partir de ce moment sont les abeilles d'hiver qui auront à assurer le redémarrage de la colonie à la sortie de l'hiver prochain.

Il est souhaitable que les apiculteurs contrôlent l'efficacité des acaricides utilisés. Contrôler les chutes naturelles avant le traitement. Contrôler les chutes pendant le traitement et contrôler les chutes après le traitement. Il ne devrait plus y avoir de varroa sur les langes (plaques graissées que l'on glisse sur le plancher ou sous le plancher si ce dernier est entièrement grillagé).

Si vous utilisez un produit dont l'efficacité est insuffisante, ou insatisfaisante, ou variable en fonction des conditions climatiques ou d'autres causes, il ne faudra pas oublier de faire un traitement complémentaire en fin d'automne ou au début de l'hiver.

Tout de suite après la récolte, procédez à une visite complète de toutes les colonies : visite du nid à couvain et évaluation :

- Etat du couvain : sain et régulier, absent ou en mosaïque ?
- Présence ou non de la reine.
- Il faut régler dès maintenant le sort des colonies orphelines ou bourdonneuses.
- Régler le sort des colonies malades ou atteintes de loque américaine.
- Evaluation des provisions en miel et en pollen.



En fonction des provisions dans le corps de ruche, il est inutile de procéder à un nourrissage. Les colonies ont besoin entre 15 et 20 kg pour passer l'hiver. Si un complément est à faire, apporter ce nourrissage avant une éventuelle miellée de lierre.



On peut utiliser du sirop fait maison à partir de 60% de sucre cristallisé et de 40% d'eau, il s'agit là de sirop que les abeilles doivent transformer et stocker.

On trouve dans les magasins apicoles du sirop à base d'amidon de maïs, pommes de terre ou céréales, concentré, et contenant du fructose et du glucose, et bien accepté par les abeilles. Il se conserve plus longtemps et fermente moins facilement que le sirop de sucre car il est plus concentré.

L'été est encore long et je vous souhaite une bonne récolte.

LA MARCHE DES APIS DU 14 JUIN 2015

Les marcheurs se sont donné rendez-vous, une nouvelle fois, à la maison blanche de Vieux-Thann, direction le Hirnelestein puis le rucher de M. Hummel à Steinbach où, tous assoiffés, une collation préparé par notre Président Hummel Robert nous attendait.

Désaltérés, les marcheurs ont repris le chemin du retour vers le rucher école à vieux-Thann, où l'apéritif et le repas nous attendaient sous le soleil.





INFORMATIONS

DU SYNDICAT des APICULTEURS

De THANN et ENVIRONS



1. Le concours des miels : (voir l'Apiculteur Alsacien 2015)

Il aura lieu le 10 octobre 2015 à Wintzenheim

Les échantillons soumis au concours seront pris en charge par M. Hummel, au cours de la semaine 31, (dernier délai vendredi 31 juillet) pour les miels d'acacia, de tilleul, de fleurs, de châtaignier...

Au cours de la semaine 35, (dernier délai le vendredi 28 août) pour les miels de sapin, de forêt et de châtaignier...

Le tarif est de 36 € par échantillon, chèque libellé au nom de M. Hummel, ainsi que le chèque de 0.07 € multiplié par le nombre de médailles demandées.

Les pots homologués pour le concours sont à demander à M. Hummel.

2. Traitement des ruches :

Après 33 années de présence de varroa dans notre pays, on peut toujours affirmer que nous sommes toujours dans une situation d'urgence vis-à-vis de ce parasite.

Le traitement des colonies : cette année nous mettons deux médicaments à disposition,

APIVAR (à base d'Amitraze) et MAQS (à base d'acide formique). Ils seront disponibles au rucher-école les samedi 25 juillet et 1er août 2015, de 14h00 à 17h00 et payables par chèque à la réception. Les premiers seront sûrs d'être servis !!!



FEDERATION DES APICULTEURS DU HAUT-RHIN

INFO : Pucerons

CAMPAGNE DE COMPTAGE PUCERONS *Cinara pectinatae*

Date : 2015

Moyenne par vallée (pucerons /m2)

APH	ANNEE : 2015					Année précédente : 2014				
	Semaine 19	Semaine 22	Semaine 24	Total	Moyenne	Semaine 19	Semaine22	Semaine 24	Total	Moyenne
COLMAR APH 03						2,5	3,5	3,5	9,5	3,2
GUEBWILLER APH 07						2,0	13,0	12,5	27,5	9,2
KAYSERSBERG APH 10	1,5	34,0	73,0	108,5	36,0	39,7	29,0	70,0	138,5	46,2
LAPOUTROIE APH 11	8,0	11,0	18,0	37,0	12,0	2,3	10,0	9,5	22,0	7,3
MASEVAUX APH 12						22,3	17,0	21,0	60,5	20,2
MUNSTER APH 13	25,0	48,0	50,0	123,0	41,0	8,5	15,0	25,0	48,5	16,2
RIBEAUVILLE APH 16		16,0	56,0	72,0	36,0		36,0	10,0	46,0	23,0
ST AMARIN APH 21	2,0	12,0	54,0	68,0	23,0		4,0	12,0	16,0	8,0
MUNTZENHEIM	5,0	16,0		21,0	10,5	13,0	19,5	19,0	51,5	17,2

Observations :

Augmentation du nombre de pucerons après chaque comptage. On me signale un nombre important de gouttelettes et presque pas de prédateurs, ce qui n'était pas le cas l'année dernière. J'ai aussi relevé des gouttelettes sur le chêne à Kayserberg. En ce moment, les abeilles sont surtout sur le châtaignier, je n'en vois pas sur le sapin, et ce matin 19 juin j'ai constaté qu'en moyenne, 9 abeilles sur 10 rentraient du pollen.